

---

# ● ● ● formation à l'accompagnement de bilan-portfolio de compétences (FAB) : descriptif ●

## objectifs

accompagner un groupe ou une personne dans une démarche de bilan-portfolio de compétences

## prérequis généraux

- avoir effectué son propre bilan-portfolio de compétences et être en possession d'une attestation (critères *effe* ou ARRA)
- avoir présenté une réflexion personnelle écrite sur le processus vécu
- être en possession d'un titre reconnu de formatrice/formateur d'adultes (au moins certificat FSEA de formatrice/formateur – Animation de formations) ou formation reconnue en accompagnement, RH ou conseil
- avoir une pratique dans la formation d'adultes, l'animation de groupes et/ou le conseil, l'accompagnement individuel
- avoir effectué un projet de pratique d'accompagnement dans son contexte institutionnel

Si vous envisagez pratiquer en groupe, nous recommandons fortement d'effectuer votre propre bilan-portfolio de compétences en groupe

## Inscription

le dossier d'admission comprend :

- une lettre de motivation
- un CV ciblé de formatrice/formateur ou accompagnatrice/accompagnateur-conseil,
- la copie de votre attestation de bilan-portfolio (démarche en groupe ou en individuel),
- le formulaire complémentaire complété en ligne, concernant votre projet de pratique,
- le bulletin d'inscription signé (à télécharger sur notre site internet)

## modalités

- la formation a lieu à *effe* ou à distance
- nombre de participant.e.s : 3 minimum

## contenu

- transfert de la pratique d'accompagnement : concept, adaptations
- étapes de la démarche : sens, activités et implications dans l'accompagnement et l'animation
- outils et fondements
- sources théoriques et méthodologiques : histoire de vie, analyse du travail, pédagogie de l'autonomie
- analyse de pratique

### **conditions de certification**

- 80% de présence
- avoir accompagné un groupe ou au moins 2 personnes en individuel et en avoir référé durant la formation
- avoir été supervisé.e et validé.e en cours de pratique (en cas de non-validation lors de la visite qualifiante, une deuxième et dernière visite est proposée)
- avoir réalisé un dossier de qualification et obtenu sa validation (en cas de non acquis, un complément est demandé ; le dossier est alors évalué une deuxième et dernière fois.)

### **calendrier et durée**

- le calendrier est confirmé définitivement lors de la 1<sup>ère</sup> rencontre
- 30-42 heures de formation, réparties en 6 à 8 journées, en fonction du nombre de participant.e.s et de l'état d'avancement des projets individuels
- cadence d'une rencontre par mois maximum

### **tarifs**

CHF 3'500.-

les frais engendrés par une seconde visite qualifiante (500.-) et/ou une seconde évaluation de dossier sont à la charge du participant (150.- / heure)

la totalité des frais de formation (ou un minimum de CHF 1'000.-, avec l'accord de l'institution) doit être versée avant le début de la formation. Si besoin d'un arrangement, merci de contacter l'institution.